



CAHIER DES CHARGES RECEPTIONS SODIS



SOMMAIRE

CAHIER DES CHARGES	3
RECEPTIONS SODIS	1
SOMMAIRE.....	2
1 – ADRESSES DE RECEPTION SODIS	3
2 - DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUTE LIVRAISON	5
3 – NATURE DES PRODUITS RÉCEPTIONNABLES	6
4 – DIMENSIONS DES ARTICLES	6
5 – CONDITIONNEMENT ARTICLES	7
A – EMBALLAGE :	7
B – PALETTISATION :	7
6 – CONDITIONNEMENT HORS GABARIT	8
7 – PALETTISATION MULTI-TITRES.....	9
8 – NORMES D’IMPRESSION SUR LES OUVRAGES	10
9 – EXEMPLE DE BON DE LIVRAISON	11
10 – EXEMPLE DE FICHE PALETTE OFFICE.....	12
11 – EXEMPLE DE FICHE PALETTE REASSORT	12
12-- DETAIL PALETTE ET ETIQUETTE COLIS.....	13
13 – NORMES EAN 13	14



Ce document s'adresse aux Éditeurs et aux Diffuseurs pour transmission à leurs Imprimeurs et Transporteurs afin que tous puissent avoir connaissance des *règles nécessaires et indispensables* à suivre pour permettre une réception conforme, *rapide et de qualité*.

Toute anomalie constatée lors de la réception retardera d'autant la distribution des ouvrages et générera alors des frais de remise en conformité qui seront à la charge du client, selon les tarifs en vigueur

1 – ADRESSES DE RECEPTION SODIS

➤ ADRESSES DE LIVRAISON OFFICE / REASSORT / RETOURS

La SODIS gère plusieurs entrepôts de stockage. Le lieu exact de livraison vous sera précisé lors de la prise de RDV.

REASSORT/ NOUVEAUTES OFFICE		RETOURS CLIENTS	
LAGNY SUR MARNE	SODIS / service réception 128 Av. du Mal de Lattre de Tassigny 77400 LAGNY SUR MARNE 01.60.07.97.43	LAGNY SUR MARNE	SODIS / Service retours 14 Rue Ampère 77400 LAGNY SUR MARNE
CREGY LES MEAUX	SODIS / service réception Lieu-Dit L'Arpent Videron 77124 CREGY LES MEAUX 01.60.07.97.43		
VITRY LE FRANCOIS	Vitry le François Entreposage (VFE) 53 Faubourg de St Dizier 51300 VITRY LE FRANCOIS 01.60.07.97.43		
POINCY	BLS/Barre Rue des Rochelles 77470 POINCY 01.60.07.97.43		



➤ **HORAIRES D'OUVERTURE : 7h30 à 17h00**

➤ **CONDITIONS DE RECEPTION :**

- RDV obligatoire à programmer 48h00 minimum avant la date de livraison
- Prise de rendez-vous : par courrier électronique ou téléphone

1/ par mail à l'adresse : rdvreception@SODIS.fr Mail en Français et/ou Anglais.

2/ Par téléphone au 01.60.07.97.43 ou +33.1.60.07.97.43

➤ **INFORMATIONS A TRANSMETTRE POUR UNE RECEPTION :**

- **Un fichier du BL numérisé**
ou manuellement les informations suivantes :
- Editeur,
- Transporteur,
- Nombre de palettes,
- Nombre de titres,
- Nature des flux (office et/ou réassort),
- Type de remorques (container ou semi).
- Le jour souhaité et créneau horaire voulu (à +/- 2 heures)

Une réponse ainsi qu'un numéro rendez-vous de réception par camion vous seront envoyés le jour même pour les demandes arrivées avant 13h00, le lendemain matin pour celles arrivées après 13h00.

Le numéro de rendez-vous réception par camion qui vous sera transmis vous sera demandé à la mise à quai.

Précisions :

Pour les livraisons de 66 palettes ou plus : contacter le service réception et fournir un calendrier prévisionnel des livraisons au moins 1 semaine à l'avance.



2 - DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUTE LIVRAISON

Documents	Informations à faire apparaître sur le document
<u>Bon de Livraison (BL)</u> Duplicata remis au chauffeur Exemple chapitre 9	➤ Editeur ➤ Imprimeur ➤ Transporteur ➤ Le(s) titre(s) livré(s) avec EAN13 <u>PUIS PAR TITRE :</u> ➤ Le N° de palette ➤ <u>La nature du flux : office/réassort (pas de mélange sur une même palette)</u> ➤ La quantité livrée par palette ➤ Le nombre de palettes et la quantité totale ➤ Le nombre d'exemplaires/carton
<u>Fiche palette</u> Document à apposer sur chaque palette Exemples chapitres 10 et 11	Renseigner ➤ Le(s) titre(s) ➤ Nom de l'éditeur ➤ Le N° de la palette (indiqué sur le BL) ➤ Préciser la Quantité par titre, et le code EAN ➤ <u>La nature du flux : office/réassort (pas de mélange sur une même palette)</u>

Précisions :

- Réception office : est considérée comme réception d'office toute réception de titres ayant une date de parution « à venir » et non « échue »
- Toute livraison de palettes gerbées sera susceptible d'être refusée si son déchargement peut s'avérer dangereux
- En période de forte activité, la SODIS se réserve le droit de refuser une livraison sans BL
- Lors du déchargement : le BL sera émargé par la SODIS (tampon + date + signature). La SODIS se réserve le droit de contester les quantités reçues par titre dans un délai (à compter de la date de réception effective) de 3 jours ouvrables pour le mono-titre, et de 5 jours ouvrables pour du multi-titre.



3 – NATURE DES PRODUITS RÉCEPTIONNABLES

La SODIS est amenée à recevoir des produits autres que des livres. Voici la liste des produits actuellement acceptés en réception.

Pour tout autre type de produit, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services commerciaux avant d'envisager les conditions de prise en distribution.

- Livres, CD, DVD, revues
- Marque-Pages (filmés en paquets)
- Jouets (suremballage selon dimensions)
- Peluches (suremballage selon dimensions)
- Affiches
- PLV (à plat ou montées)
- Calendriers
- Agendas
- Stylos (par paquet)
- Objets électroniques (tablette-agenda ...)
- Papeterie

4 – DIMENSIONS DES ARTICLES

Les articles devant être livrés en colis SODIS pour les libraires devront impérativement respecter des dimensions compatibles à celles de nos emballages carton à savoir :

- **475 x 375 x 230 mm (dimensions intérieures) pour le grand format, pour 20kg maximum**

Pour les hors gabarit ne respectant pas ces conditions, se référer au **chapitre 6**

A titre d'information, le carton petit modèle représente les dimensions suivantes : 475 x 375 x 135 mm (dimensions intérieures) pour un poids maximum de 12kg unitaire



5 – CONDITIONNEMENT ARTICLES

Toute livraison à la SODIS doit répondre aux normes suivantes. En cas d'anomalie, la SODIS se réserve le droit de reconditionner et de refacturer la prestation sur la base des tarifs en vigueur :

A – EMBALLAGE :

- Tout article livré doit être conditionné en PAQUETS sous film plastique ou en emballages cartons. Pour les livraisons en carton, préciser sur le carton : Libellé, quantité, code barre (Voir exemple page 14)
- Les paquets restent les mêmes sur l'ensemble des livraisons, idéalement par multiple de 10. (dans la limite de 20Kg maximum par paquet).
- Pour un même article tous les cartons doivent contenir le même nombre d'exemplaires.
- Toute livraison **en vrac** (Livres non conditionnés en paquets) ou sous papier kraft ou cerclée n'est pas admise.
- Pour les articles livrés et vendus en lot (plusieurs tomes ou article composé de plusieurs ouvrages) : chaque paquet ou colis doit être doté d'un sticker visible en couleur mentionnant « vendu en lot »
 - ⇒ Le gencod doit être visible pour tout article mis en paquet filmé sur la 4^{ème} de couverture.
 - ⇒ En cas de suremballage, indiquer le libellé, le code barre, la quantité et « suremballage » sur le conditionnement extérieur.

B – PALETTISATION :

- Les paquets doivent être livrés sur palette « Europe » au format 80 x 120 (normes EUR ou EPAL). Voir p 14.
- La hauteur maximum autorisée, palette incluse, est égale à **1,5m**. Le poids total (colis + palette) ne doit pas excéder **700 Kg**.
- Toutes les palettes d'un même article doivent avoir les mêmes quantités et unités logistiques (excepté la palette de reliquat)
- L'ensemble (palette + paquet) doit être stabilisé par un film extensible afin d'éviter les chutes ou les chocs pendant le transport.
- Le filmage doit être solidaire avec la base de la palette pour assurer un maintien de l'unité de manutention.
- Le cerclage métallique est interdit
- Les colis ou paquets devront être disposés par couches uniformes sur les palettes, sans vide par couche.
- Les colis devront être strictement conformes à la dimension des palettes 80X120, aucun débord ne pourra être accepté sans consultation de la SODIS au préalable
- Chaque palette doit être identifiée comme office ou réassort. (si office => stipuler le n° d'office)
- Tous les colis doivent être identifiables par scan du gencod sur la palette



Précisions :

- Le NON- RESPECT de chacune de ces OBLIGATIONS occasionnera :
 - ➔ Soit des frais de reconditionnement selon la grille de tarif adressée annuellement aux diffuseurs de la SODIS. Les délais de réception seront susceptibles d'être allongés pour procéder au reconditionnement.
 - ➔ Soit un refus de réception si les modalités de conditionnement sont susceptibles de faire courir un risque au personnel de la SODIS.
- Possibilité de procéder à l'échange de palettes Europe informer votre représentant acheteur si vous souhaitez utiliser ce mode de fonctionnement

En cas de réimpression, il est impératif que l'imprimeur reprenne les conditionnements des tirages précédents (même nombre d'exemplaires par palette et par paquet/même poids, mêmes dimensions, même épaisseur).

6 – CONDITIONNEMENT HORS GABARIT

Est considéré comme « Hors-gabarit » : tout article dont les dimensions sont supérieures aux dimensions intérieures suivantes : **475 X 375 X 230 mm.**

Chaque article hors-gabarit doit être accompagné :

- D'un suremballage unitaire permettant une expédition directe chez le client.
- D'une étiquette reprenant : le libellé produit, le code à barres. **(Voir exemple chapitres 12 et 13)**

Tous les articles hors gabarits ne doivent pas avoir un poids supérieur ou égal à 20kgs.

Dans le cas contraire, ils devront être solidaires d'un support de manutention (palette unitaire Europe ou demi palette adaptée au transport).



7 – PALETTISATION MULTI-TITRES

Lorsqu'une livraison comporte plusieurs titres sur la même palette :

- Les livraisons multi-titres doivent systématiquement être livrées en quantité multiple de PCB (quantité par paquet/palette)
- Il est important de spécifier le type des flux de réception sur les palettes et de ne pas les mélanger :

- **Office :**

- préciser visuellement le n° d'office sur palette
- livrer séparément les multi-titres « office » et « réassort »

- **Réassort :**

- Regrouper tous les paquets d'un même titre sur la même palette
- Préciser chaque code barre avec quantité pour chaque titre
- Joindre une liste de colisage par palette
- Insérer le bordereau de livraison dans une pochette transparente collée sur la palette. Les informations à renseigner dans le BL sont décrites en page 5 de ce cahier des charges

Précisions :

Le processus de réception et stockage des livraisons multi-titres nécessite un ré-éclatement des livraisons par zone de destination : prévoir un délai d'intégration, plus long que celui des palettes mono-titre.



8 – NORMES D'IMPRESSION SUR LES OUVRAGES

INDICATIONS OBLIGATOIRES :

- ❖ En quatrième de couverture : Impression du GENCOD (code à barres - 13 caractères)
(Suivant les normes d'impression – voir chapitre 13).

Les articles sans GENCOD seront systématiquement ré-étiquetés par la SODIS. La prestation sera refacturée sur la base des tarifs en vigueur.

- ❖ Sous la date d'achèvement d'impression : Le pays d'impression de l'ouvrage, le nom et le domicile de l'imprimeur

INDICATION RECOMMANDEE :

En quatrième de couverture :

- ❖ Impression du Prix de Vente Public (*hormis les collections à prix unique*),



9 – EXEMPLE DE BON DE LIVRAISON

IMPRIMEUR : AAAAAAAAAA

EDITEUR : XXXXXXXX

DIFFUSEUR : YYYYYYYY

Code EAN	Libellé	Quantité	Type de Flux	N° palette
97822222XXXXX	AAAAAAA	1 200	REASSORT	1
97822222XXXXX	AAAAAAA	1 200	REASSORT	2
QUANTITE TOTALE ARTICLE « 97822222XXXXX »		2 400	NB DE PAL	2
9782567XXXXXX	ABCDEF	1 000	OFFICE	3
9782567XXXXXX	ABCDEF	1 000	OFFICE	4
QUANTITE TOTALE ARTICLE «9782567XXXXXX»		2 000	NB DE PAL	2



10 – EXEMPLE DE FICHE PALETTE OFFICE

IMPRIMEUR : AAAAAAAAAA

EDITEUR : XXXXXXXX

DIFFUSEUR : YYYYYYYY

Code EAN	Libellé	Quantité	Type de Flux	N° palette
9782567XXXXXX	ABCDEF	1 000	OFFICE	3

Toutes ces informations doivent être reprises sur le BL afin de garantir un traitement des articles dans les meilleures conditions.

11 – EXEMPLE DE FICHE PALETTE REASSORT

IMPRIMEUR : AAAAAAAAAA

EDITEUR : XXXXXXXX

DIFFUSEUR : YYYYYYYY

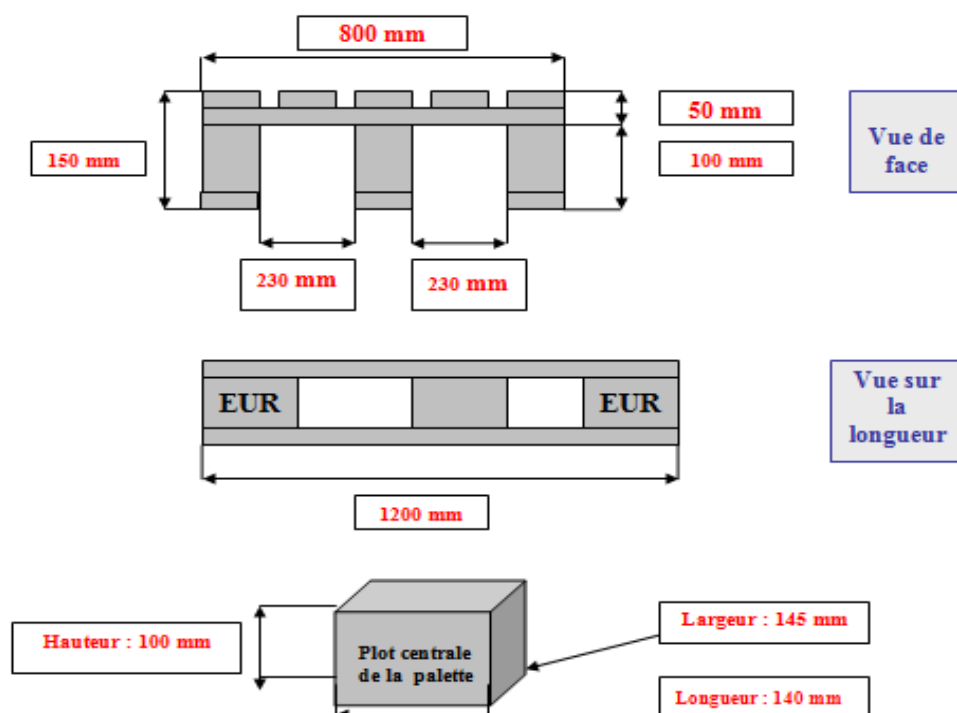
Code EAN	Libellé	Quantité	Type de Flux	N° palette
97822222XXXXX	AAAAAAA	1 200	REASSORT	1

Toutes ces informations doivent être reprises sur le BL afin de garantir un traitement des articles dans les meilleures conditions.

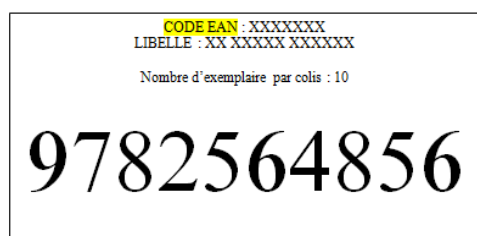


12 – DETAIL PALETTE ET ETIQUETTE COLIS

- Palette Europe 80x120 ; Echangées, restituées au transporteur immédiatement sauf autres conventions particulières
- Dimension ci-dessous de la palette (vue de face, longueur et les plots)
- Dessus de la palette : 5 lattes MINIMUM
- Matière constitutive des lattes (bois plein ou aggloméré résistant à 1000 kg d'une charge totale)
- Matière constitutive du pied (bois plein ou aggloméré résistant à 1000 kg d'une charge totale)



- Plots extrémités de la palette : dimension H : 100 mm / Larg. 100 mm / Long. 145 mm
- Plats croisés et identiques par niveau
- Exemple d'étiquette :



Un seul gencod accepté sur 4^{ème} de couverture



13 – NORMES EAN 13

Ce document a pour but de faciliter la tâche des entreprises qui doivent mettre un code à barres EAN 13 sur leurs produits.

Il est en effet nécessaire que la codification et l'impression soient effectuées correctement pour éviter toute difficulté ultérieure.

Les règles contenues dans ce document sont un extrait des spécifications EAN en matière de codification et de symbolisation, mises au point par l'Association EAN internationale et diffusées en France par Gencod - EAN France.

Pour l'exportation de produits vers le continent nord-américain, contacter Gencod - EAN France.

COMMENT CODIFIER ?

C'est à l'entreprise qui possède la marque commerciale de codifier les articles ; il s'agit le plus souvent du fabricant mais, pour les produits à marque distributeur, c'est le distributeur qui codifie.

L'entreprise qui possède la marque commerciale demande un code fabricant à Gencod - EAN France. Ce code s'appelle le CNUF et a 5, 6, 7 ou 8 chiffres selon les besoins de codification des entreprises.

Le fabricant attribue un code article à chaque unité-consommateur. Ce code s'appelle le CIP. Il a 6, 5, 4 ou 3 chiffres selon le nombre de positions du CNUF :

CNUF + CIP = 11 chiffres.

Chaque présentation consommateur différente, chaque taille et chaque coloris doivent recevoir un code qui leur est propre. Pour plus de détails sur la codification des articles, et en particulier des promotions, se reporter au *Manuel de codification des articles*.

La méthode la plus simple pour attribuer le CIP est de le choisir en séquence. Par exemple, pour un CNUF à 7 chiffres, le CIP est choisi en séquence de 0001 à 9999 mais le fabricant peut aussi choisir d'utiliser une codification déjà existante dans l'entreprise.

Le code article complet a 13 chiffres. Pour un article codifié en France, il commence par le chiffre 3 suivi du CNUF, suivi du CIP, suivi d'un treizième chiffre appelé clé de contrôle qui se calcule en fonction de la valeur des douze premiers, selon la méthode indiquée ci-dessous. Les produits codifiés dans le respect de ces règles peuvent être lus par les lecteurs optiques des magasins dans le monde entier.

Calcul de la clé de contrôle

	13 chiffres												
	3	CNUF + CIP										C	
1. Attribuer le rang : de 1 à 13 et de droite à gauche	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Code	3	4	5	3	1	2	0	2	3	6	4	5	?
2. Additionner les chiffres du code de rang pair		4		3		2		2		6		5	= 22
3. Multiplier le résultat par 3													22 x 3 = 66
4. Additionner les chiffres du code de rang impair	3		5		1		0		3		4		= 16
5. Additionner les étapes 3 et 4													66 + 16 = 82
6. Soustraire le résultat de l'étape 5 du multiple de 10 supérieur													90 - 82 = 8
Code EAN complet	3	4	5	3	1	2	0	2	3	6	4	5	8

Lorsque le résultat de la phase 5 est un multiple de 10 (exemple : 60, 70, 80), le caractère de contrôle est égal à 0.

Cas particuliers

Articles dits à poids variables : leur structure de codification est différente de la structure générale et nécessite l'attribution par Gencod - EAN France d'une série de codes.

Codifications nationales : certains articles, fruits et légumes, fleurs et plantes, boucherie ont été codifiés par Gencod - EAN France. La liste de ces codes est disponible sur demande.

Livres et publications sérielles : des structures spécifiques permettent d'utiliser la codification internationale professionnelle.

COMMENT IMPRIMER UN CODE À BARRES ?

Il faut tout d'abord décider si le code à barres sera imprimé directement sur l'emballage ou sur une étiquette rapportée.

L'impression directe

Le code à barres est imprimé en même temps que l'ensemble du graphisme de l'emballage. Pour ce faire, l'imprimeur a besoin d'un master-film.

Le master-film est le typon original du symbole. Il peut être commandé par l'imprimeur ou par l'adhérent, à un laboratoire spécialisé dont Gencod - EAN France diffuse la liste. Le master-film répond à des critères de fabrication très rigoureux. Gencod - EAN France peut en vérifier la conformité et recommande d'éviter de s'adresser à des sociétés qui ne figurent pas sur la liste.



L'impression sur étiquette rapportée

L'étiquette comporte le symbole et, éventuellement, quelques lignes de texte. Elle est soit collée sur l'article, soit attachée à lui. Les étiquettes peuvent être :

- . fournies par un fournisseur d'étiquettes à façon : imprimeur, société de services...
- . produites dans l'entreprise, dans les quantités nécessaires, à partir d'un matériel programmé.

Pour des informations plus détaillées, on se reportera au *Manuel de réalisation de la symbolisation*.

La liste des fournisseurs de matériel d'impression et des fournisseurs d'étiquettes à façon est disponible à Gencod - EAN France.

DÉMARCHE PRATIQUE

1. Choix de la taille du code à barres

La taille d'un code à barres varie dans certaines limites selon les conditions d'impression : technique d'impression, qualité du support... C'est donc l'imprimeur qui indiquera la taille minimum que le responsable du graphisme de l'emballage doit respecter.

Se reporter au tableau ci-contre pour apprécier l'encombrement d'un code à barres à différentes tailles.

Les marges claires à droite et à gauche du code à barres doivent impérativement être respectées. Elles sont indispensables pour la reconnaissance du code par le lecteur.

2. Choix des couleurs

Un contraste de couleur suffisant entre barres foncées et espaces clairs doit être assuré mais il faut savoir que le lecteur optique n'apprécie pas les contrastes tout à fait comme le fait l'œil humain.

Il est recommandé de choisir des couleurs existant sur l'emballage qui, tout en offrant un contraste suffisant, permettent au code à barres de s'intégrer au mieux dans le graphisme.

D'une manière générale :

- . le rouge et ses dérivés (rose, orange...) sont des couleurs claires utilisables pour le fond, non pour les barres ;
- . les matières métalliques brillantes et les encres réfléchissantes (dorées, argentées) sont généralement perçues comme des teintes foncées.

La jauge ci-contre permet une première approche dans le choix des couleurs. Gencod - EAN France dispose d'un appareil de mesure de contraste et peut aider les entreprises dans leur choix.

3. Positionnement du code à barres

. D'une façon générale, il est conseillé de mettre le code à barres sur la partie basse de la face arrière du produit. Dans tous les cas, il faut penser à faciliter le travail de la caissière qui aura à présenter le code à barres devant la fenêtre de lecture des caisses.

. Pour les produits cylindriques, il faut tenir compte du rayon de courbure pour déterminer l'orientation du code à barres. Se reporter aux spécifications ou consulter Gencod - EAN France.

. D'une façon générale, on doit éviter que le code à barres soit sous une soudure ou une pliure de film d'emballage souple, ou soit masqué par le produit lui-même quand il est mis sous blister.

. Lorsque le produit est de taille insuffisante pour recevoir un code EAN 13, il est possible d'obtenir auprès de Gencod - EAN France un code plus petit à 8 chiffres.

CONFORMITÉ D'UN CODE À BARRES IMPRIMÉ

La lecture par un scanner ou lecteur portable ne signifie pas que la qualité du code à barres soit suffisante. C'est la conformité aux spécifications qui en est le garant. Elle s'exprime en terme de correspondance entre barres et chiffres, d'épaisseur des barres, de valeur des marges, de contraste, de hauteur des barres.

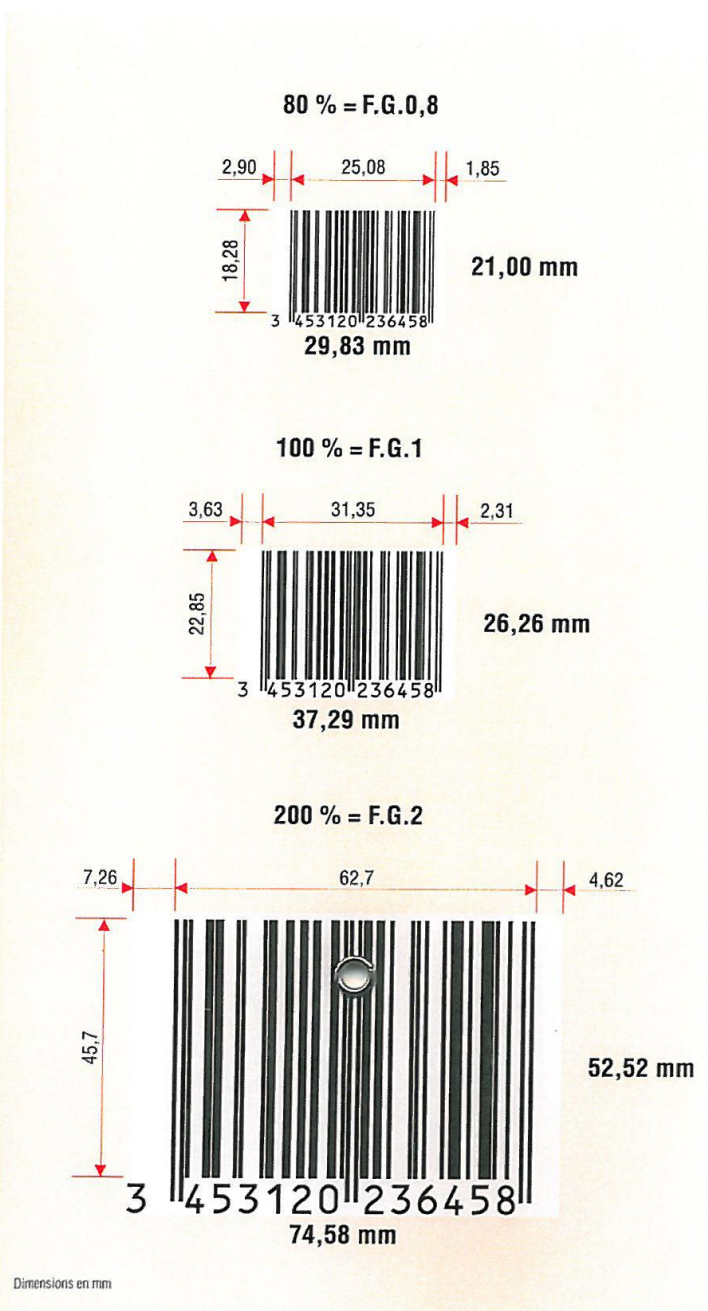
Gencod - EAN France propose aux adhérents qui le souhaitent de contrôler les codes à barres imprimés. Un certificat de conformité est alors délivré ou un diagnostic des motifs de non conformité.

Gencod - EAN France peut aussi assister les entreprises sur toutes les questions de codification ou d'impression des codes à barres, en particulier sur le choix des couleurs.

Enfin, les adhérents peuvent suivre gratuitement le séminaire «Codification et marquage» pour disposer d'une information complète.



La taille du code à barres peut varier dans certaines limites. Elle doit être comprise entre 80 % et 200 % de la taille nominale, comme indiqué ci-dessous. Cette taille, indiquée par l'imprimeur, est fonction des conditions d'impression.



L'impression sur étiquette rapportée

LES BONNES COULEURS

Les couleurs de référence qui peuvent être retenues pour les «barres foncées» et les «espaces clairs» sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Couleur foncée	Couleur claire
noir	blanc
bleu	jaune
vert foncé	rouge

A titre indicatif, la jauge de contraste ci-dessous permet une première approche de ce qu'il est possible de faire et de ce qu'il ne faut pas faire.

1. Choix de la taille du code à barres

Ce qu'il faut faire	
noir sur blanc	
noir sur jaune	
noir sur orange	
noir sur rouge	
bleu sur blanc	
bleu sur jaune	
bleu sur orange	
vert sur blanc	
vert sur jaune	
vert sur rouge	
marron foncé sur blanc	

Ce qu'il ne faut pas faire	
jaune sur blanc	
orange sur blanc	
rouge sur blanc	
noir sur vert	
noir sur bleu	
marron clair sur blanc	
noir sur marron foncé	
noir sur violet	
violet sur noir	
rouge sur marron clair	
noir sur gris foncé	

2. Choix des couleurs

3. Positionnement du code à barres

